V

QUAND LES POÈTES ÉCRIVENT L'HISTOIRE : AUGUSTE VU PAR VIRGILE, OVIDE ET HORACE

par Albert Foulon
Maître de conférences à l'Université Rennes II

Résumé. — *À côté des témoignages des historiens, tous postérieurs au règne d'Auguste,* ***les poètes augustéens****, eux au moins contemporains du princeps, présentent de celui-ci une image sans doute partielle, peut-être même partiale ; appartenant tous les trois au* ***cercle de Mécène****, Virgile, Horace et même Ovide sont amenés à donner d'Auguste* ***une image volontairement idéalisée, plutôt flattée, voire même flatteuse*** *; sans se soucier du strict récit des faits, nos trois poètes confèrent à leur image d'Auguste* ***une valeur symbolique*** *qui doit être prise en compte pour tenter de mieux comprendre la véritable personnalité du princeps.*

Sintesi. — *Oltre la testimonianza dei storici, tutti posteriori al regno di Augusto,* ***i poete dal primo secolo a.c., contemporanei del princeps****, presentano di quello un ritratto probabilmente incompleto forse anzi partiale ; tutti e tre appartenente al* ***circolo di Mecenate****, Vergilio, Orazio, e anche Ovidio, proponno di Augusto* ***un immagine volentariamente idealizzata, anze lusinghiera*** *; senza preoccuparsi della pura narrazione dei fatti, i tre poete conferiscono al loro ritratto di Augusto* ***un valore simbolico*** *che dove essere anche preso in considerazione per cercare di capire meglio la personalità autentica del princeps.*

À côté du témoignage des historiens, tous postérieurs au règne d'Auguste, puisque, du seul contemporain, Tite-Live, nous avons perdu les livres de l'*Histoire romaine* consacrés au principat d'Auguste, les poètes augustéens, qui ont, eux au moins, l'avantage d'être des contemporains du *princeps*, présentent de celui-ci une image sans doute partielle, peut-être même partiale, mais qui nous paraît devoir être prise en compte pour une juste appréciation de la personnalité d'Auguste et du régime augustéen, à condition de bien poser les deux principes suivants :

a) On ne saurait demander à des poètes de respecter la vérité historique, si tant est qu'on la connaisse, de faire preuve de la distanciation attendue des historiens, d'autant qu'introduits plus ou moins étroitement dans le cercle de Mécène, Virgile, Horace et même Ovide se sentent tenus de donner d'Auguste une image sans doute volontairement idéalisée, plutôt flattée voire même flatteuse.

b) Lorsqu'ils racontent à leur manière l'histoire, nos poètes ne se soucient pas vraiment de la chronologie, ni même du strict récit des faits, mais ils confèrent à leurs textes une valeur symbolique qui a elle aussi son

importance dans la mesure où les poètes augustéens, témoins privilégiés de leur temps, rendent compte à leur manière de la façon dont les contemporains voyaient le *princeps* et dont le *princeps* lui-même souhaitait que le vissent non seulement les hommes de son siècle, mais aussi ceux des siècles à venir.

* *
*

A) Virgile (70-19 av. J.-C.)

Que Virgile contemporain d'Octave (63-14) ait été fasciné par la personnalité de celui qui deviendra Auguste est une évidence et suffit à expliquer qu'avant de produire des textes vraiment explicites sur l'image du *princeps* qu'il entend laisser à la postérité, le poète nous ait livré des allusions, malheureusement sans doute désormais moins claires pour nous que pour les lecteurs de son temps : dès sa première œuvre, les *Bucoliques*, publiées en 37, donc avant Actium, plusieurs mentions implicites révèlent l'attachement virgilien à la famille des Julii : naissance de l'enfant merveilleux qui fera renaître l'âge d'or dans la Bucolique IV, apothéose de Daphnis-César dans la Bucolique V, et surtout célébration d'Octave dans la Bucolique I : même s'il n'est jamais nommé directement, tous les commentateurs s'accordent pour reconnaître que le jeune héros divinisé de son vivant par le berger Tityre est bien le futur *princeps*, et l'on ne peut qu'être frappé, dès les vers 6-8, par la ferveur qui anime l'évocation virgilienne : « Ô Mélibée, c'est à un dieu que nous devons ces loisirs ; car il sera pour moi, toujours, un dieu ; son autel, une tendre victime, un agneau de nos bergeries, souvent l'ensanglantera » [1] ; même ferveur un peu plus loin dans l'églogue, aux vers 42-45 : « Alors j'ai vu, Mélibée, le jeune héros en l'honneur de qui, douze jours par an, nos autels fument. Alors il a, d'emblée, fait cette réponse à ma requête : "Faites paître vos bœufs comme avant, mes enfants, élevez des taureaux" » [2]. Mais ces évocations, si elles parlaient tout naturellement aux contemporains de Virgile, sont moins faciles à interpréter pour nous modernes, ce qui n'est déjà plus le cas pour les évocations d'Octave dans les *Géorgiques*, composées de 37 à 30, à la demande de Mécène, dédicataire de l'œuvre, à la gloire de la campagne et des paysans. Dès le prologue du chant I, l'invocation à Octave prolonge en quelque sorte celle de la Bucolique I, citée ci-dessus : « Et toi, oui toi César, qui dois un jour siéger dans les conseils des dieux, dans lesquels, on ne sait…, quel que doive être ton rôle céleste,… accorde-moi une course aisée, et favorise mon entreprise audacieuse ; avec moi prends en pitié les campagnards désorientés, montre-moi

1. *O Meliboee, deus nobis haec otia fecit : / namque erit ille mihi semper deus ; illius aram / saepe tener nostris ab ouilibus imbuet agnus.*

2. *Hic illum uidi iuuenem, Meliboee, quotannis / bis senos cui nostra dies altaria fumant. / Hic mihi responsum primus dedit ille petenti : / « Pascite, ut ante, boues, pueri ; submittite tauros ».*

le chemin, et dès maintenant accoutume-toi à être invoqué par des prières » [3] (*Géorgiques*, I, 24-42, *passim*) ; il nous paraît significatif que ce soit encore Octave qui se trouve associé, dans la conclusion de ce même chant I, aux dieux primitifs de Rome : « Dieux nationaux, dieux Indigètes, et toi Romulus, et toi Vesta notre mère, qui veilles sur le Tibre toscan et sur le Palatin romain, n'empêchez pas au moins notre jeune héros de porter secours à une génération abattue !… Depuis longtemps déjà, César, le palais céleste nous envie ta présence, et se plaint que tu te soucies de triomphes humains » [4] (*Géorgiques*, I, 498-504, passim). Et le vers 509 nomme déjà quelques-uns des ennemis héréditaires de Rome : « D'un côté l'Euphrate, de l'autre la Germanie déclenchent la guerre » [5] que Virgile évoquera plus longuement dans le prologue du chant III (25-33). Au chant II, à la fin du célèbre éloge de l'Italie (136-176) qui se clôt par la mention des grands Romains, c'est Octave qui conclut brillamment la série : « Et toi, le plus grand de tous, César, qui aujourd'hui, vainqueur aux ultimes confins de l'Asie, écartes des hauteurs de Rome l'Indien désarmé » [6] (*Géorgiques*, II, 170-172). Au chant IV, c'est aussi en conclusion que Virgile consacre trois vers aux campagnes d'Octave en Asie… et à l'apothéose déjà annoncée en I, 24 : « Tandis que le grand César lançait contre l'Euphrate profond les foudres de la guerre, et que victorieux il imposait ses lois aux peuples consentants et se frayait un chemin vers l'Olympe » [7] (*Géorgiques*, IV, 560-562). Mais c'est incontestablement le préambule du chant III (10-39) qui se révèle essentiel pour comprendre l'évolution qui va amener Virgile à passer des *Géorgiques* à l'*Énéide* : s'écartant délibérément du sujet annoncé pour ce livre consacré au bétail, le poète présente à ses lecteurs un projet qui, si Virgile l'avait réalisé tel qu'il semble le concevoir dans ces vers, aurait été une Augustéide et non une Énéide : après avoir affirmé son désir de faire œuvre originale (10-15), le poète affirme clairement son désir de dédier un sanctuaire à César : « Et dans la plaine verte je fonderai un temple de marbre, au bord de l'eau… Au milieu je placerai César et il en sera le dieu » [8] (13-15) et sa détermination à présider en personne aux jeux et aux sacrifices qui marqueront la dédicace (16-23) ; aux vers 24-25 le temple se transforme un court instant en théâtre pour présenter les Bretons tissés sur la pourpre du rideau de scène semblant lever eux-mêmes la tenture, en signe de soumission : « Ou bien à voir comment le décor, au fond de la scène s'ouvre et disparaît, tandis que les panneaux latéraux pivotent, et comment les Bretons lèvent le rideau de pourpre

3. *Tuque adeo, quem mox quae sint habitura deorum / concilia incertum est,… / quidquid eris… / da facilem cursum atque audacibus adnue coeptis, / ignarosque uiae mecum miseratus agrestis / ingredere et uotis iam nunc adsuesce uocari.*

4. *Di patrii, Indigetes et Romule Vestaque mater, / quae Tuscum Tiberim et Romana Palatia seruas, / hunc saltem euerso iuuenem succurrere saeclo / ne prohibete !… / Iam pridem nobis caeli te regia, Caesar, / inuidet atque hominum queritur curare triumphos. /*

5. *Hinc mouet Euphrates, illinc Germania bellum.*

6. *… et te, maxime Caesar, / qui nunc extremis Asiae iam uictor in oris / imbellem auertis Romanis arcibus Indum.*

7. *… Caesar dum magnus ad altum / fulminat Euphraten bello uictorque uolentes / per populos dat iura uiamque adfectat Olympo.*

8. *et uiridi in campo templum de marmore ponam / propter aquam... / In medio mihi Caesar erit templumque tenebit.*

où ils sont tissés » [9] ; suit l'évocation détaillée des autres ennemis vaincus ou à vaincre (26-33) : « Sur les battants de la porte, je représenterai en or et en ivoire massif la bataille contre les Gangarides et les armes de Quirinus victorieux, d'autre part le cours puissant du Nil agité par les vaisseaux de guerre, et les colonnes érigées avec le bronze des navires. J'ajouterai les villes d'Asie domptées, et le Niphate ébranlé, le Parthe confiant dans sa fuite et dans les flèches qu'il lance en se retournant, les deux trophées conquis sur les ennemis situés aux extrémités du monde, et le double triomphe remporté sur les peuples de l'un et l'autre rivage » [10], cependant que les vers 46-47 complètent et explicitent les intentions virgiliennes : « Bientôt toutefois je me préparerai à dire les ardentes batailles de César et à perpétuer la gloire de son nom » [11]. Peu de temps après la composition de ces vers, Properce (47-15 av. J.-C.) dans l'élégie II, 34 (61-66) confirme la gestation de l'épopée : « À Virgile de pouvoir dire les rivages d'Actium protégés par Phébus et les vaillants navires de César, lui qui maintenant réveille les armes du Troyen Énée et les murs qu'il fonda aux rivages de Lavinium. Cédez le pas, écrivains romains, cédez le pas, Grecs, il naît je ne sais quoi de plus grand que l'*Iliade* » [12].

Même si Virgile a modifié le projet d'épopée annoncé dans le prologue du chant III des *Géorgiques*, il a réservé à Octave-Auguste trois passages significatifs aux chants I (286-296 : onze vers), VI (788-805 : dix-huit vers) et VIII (714-728 : quinze vers) de l'*Énéide*.

En *Énéide* I (286-296), il s'agit d'un extrait de la prophétie de Jupiter à Vénus sur l'avenir des Troyens et ce bref passage s'inscrit encore dans la continuité du prologue du chant III des *Géorgiques*, avec ses nombreuses allégories (291-296, tout spécialement celle de la Fureur sacrilège en 294-296) et son évocation un peu vague d'un succès d'Octave en Orient « chargé des dépouilles de l'orient » [13] en 289 ; curieusement, Octave n'est le sujet d'aucun des verbes d'action du passage, d'où la prégnance des sujets abstraits dans les vers 291-296, le poète préférant laisser l'initiative aux allégories : dans le texte virgilien, ce n'est pas Auguste qui instaure la paix, ce sont « les durs siècles (qui) renonceront aux guerres et s'adouciront » [14] (291) « étroitement barrées de fer, les terribles portes de la Guerre se fermeront » [15] (294), dans le texte virgilien, ce n'est pas Auguste qui propose les lois, c'est « la Bonne Foi aux cheveux blancs, et Vesta, Quirinus de concert avec son frère Rémus donneront des lois » [16] (292-293) et on n'aura garde

9. *uel scaena ut uersis discedat frontibus utque / purpurea intexti tollant aulaea Britanni.*

10. *In foribus pugnam ex auro solidoque elephanto / Gangaridum faciam uictorisque arma Quirini / atque hic undantem bello magnumque fluentem / Nilum ac nauali surgentis aere columnas. / Addam urbes Asiae domitas pulsumque Niphaten / fidentemque fuga Parthum uersisque sagittis / et duo rapta manu diuerso ex hoste tropaea / bisque triumphatas utroque ab litore gentis.*

11. *Mox tamen ardentis accingar dicere pugnas / Caesaris et nomen fama tot ferre per annos.*

12. *Actia Vergilio custodis litora Phoebi, / Caesaris et fortis dicere posse rates, / qui nunc Aeneae Troiani suscitat arma, / iactaque Lauinis moenia litoribus. / Cedite, Romani scriptores, cedite, Grai ! / Nescio quid maius nascitur Iliade.*

13. *... spoliis Orientis onustum.*

14. *aspera tum positis mitescent saecula bellis.*

15. *... dirae ferro et compagibus artis / claudentur Belli portae.*

16. *cana Fides et Vesta, Remo cum fratre Quirinus / iura dabunt.*

d'oublier l'importance accordée à la Fureur sacrilège (294-296) « assise sur un sauvage monceau d'armes, les mains enchaînées derrière le dos par cent nœuds d'airain, hérissée et la bouche sanglante » [17] qui symbolise, de l'avis de la plupart des critiques, la folie des guerres civiles enfin terminées. En *Énéide* VI (788-805), dix-huit vers, c'est le texte le plus étendu des trois passages relatifs à Auguste dans l'*Énéide* ; descendu aux enfers, Énée est venu demander à son père Anchise l'avenir qui attend « toute la descendance d'Iule » [18] (789) ; après avoir mentionné un certain nombre de rois albains (760-776) Anchise évoque Romulus (777-784) en sept vers hautement symboliques qui précèdent immédiatement l'apparition d'Auguste, ainsi présenté ipso facto comme le second fondateur de Rome : « Voilà, mon fils, que sous les auspices de ce héros la grande, l'illustre Rome égalera son empire à l'univers, son courage à l'Olympe, et pour elle seule entourera d'un mur sept collines, bénie dans la race des hommes » [19] (781-784). Le vers 782 du chant VI « l'illustre Rome égalera son empire à l'univers, son courage à l'Olympe » [20] qui s'applique à Romulus, présente une étonnante similitude avec le vers 277 du chant I : « Le Troyen César dont l'Océan seul bornera l'empire et les astres la renommée » [21] qui s'applique à Auguste, et la superposition des deux personnalités apparaît tout à fait plausible, d'autant qu'en un saisissant raccourci, Virgile saute volontairement huit siècles pour placer l'évocation d'Auguste César (792) immédiatement après celle de Romulus, n'hésitant pas à comparer le *princeps* à Alcide (Hercule) et Liber (Bacchus) en donnant de lui une image beaucoup plus nette qu'au chant I : on remarquera d'abord qu'il ne subsiste plus la moindre ambiguïté sur l'identité du personnage : Caesar (789) devient en 792 Augustus Caesar et c'est la première fois que Virgile donne à Octave le cognomen d'Augustus qui lui fut décerné le 13 janvier 27, le second se trouvant en VIII, 678, au début de la description d'Actium ; ce même vers 792 fait du *princeps* l'homme capable de restaurer l'âge d'or, disparu depuis le lointain règne de Saturne « il rouvrira ce siècle d'or qu'au Latium jadis conduisit par les champs » [22] (792-793), temps mythique de la paix et du bonheur universel ; on s'avisera ensuite que Virgile ne se contente plus de présenter généralement un guerrier victorieux « chargé des dépouilles de l'orient » (I, 289), il nomme à présent les peuples objets d'expéditions et de conquêtes souvent réussies par Auguste : « Plus loin que les Garamantes et les Indiens il dilatera notre empire… À la pensée qu'il approche, déjà maintenant les royaumes caspiens frissonnent aux oracles des dieux, frissonne aussi la terre Méotide, et du septuple Nil les bouches s'effraient et se troublent » [23] (794-800, passim). Du nord au sud et de l'est à l'ouest, Virgile dessine une géographie de l'empire

17. *… Furor impius intus / saeua sedens super arma et centum uinctus aenis / post tergum nodis fremet horridus ore cruento*.

18. *… et omnis Iuli progenies*.

19. *En, huius, nate, auspiciis illa incluta Roma / imperium terris, animos aequabit Olympo, / septemque una sibi muro circumdabit arces, / felix prole uirum.*

20. *… incluta Roma / imperium terris, animos aequabit Olympo.*

21. *Troianus Caesar, / imperium Oceano, famam qui terminet astris.*

22. *… aurea condet / saecula qui rursus Latio regnata per arua.*

23. *… super et Garamantas et Indos / proferet imperium… / huius in aduentum iam nunc et Caspia regna / responsis horrent diuum et Maeotia tellus, / et septemgemini turbant trepida ostia Nili.*

qui se confond désormais pratiquement avec le monde connu et exploré par les Anciens ; même la comparaison, procédé épique par excellence, entre Auguste et les héros de la mythologie (Alcide en 801-803, Liber en 804-805) participe de l'idéologie, en mettant pour ainsi dire le *princeps* sur un pied d'égalité avec Hercule et Bacchus, ce qui anticipe son apothéose future, d'autant que la gloire de Rome et la gloire d'Auguste sont à présent confondues.

En *Énéide* VIII, 714-728, Virgile conclut la scène centrale du bouclier d'Énée relative à la bataille d'Actium, décrite en 675-713, sur le triple triomphe d'août 29 mentionné par Auguste lui-même au chapitre 4 des *Res Gestae* : « J'ai eu deux fois les honneurs de l'ovation et trois fois celui du triomphe » [24] et explicité par Suétone (*Auguste*, 22) : « Il célébra trois triomphes, ceux de Dalmatie, d'Actium et d'Alexandrie, tous en trois jours de suite » [25] ; malgré l'hyperbole poétique des trois cents grands temples (716) qui ne saurait être prise au pied de la lettre, malgré le nombre considérable de temples construits ou restaurés par le *princeps*, dont Suétone (*Auguste*, 29) fournit une liste déjà abondante, mais non exhaustive, ce dont Virgile a voulu rendre compte, c'est de l'atmosphère de liesse qui s'est emparée des Romains autour du *princeps* victorieux d'Antoine et Cléopâtre. L'image d'Auguste en grand prêtre d'Apollon accueillant l'hommage des nations vaincues venues lui faire allégeance : « Lui-même, assis sur le seuil blanc comme neige de l'éblouissant Phébus, reconnaît les dons de ses peuples et les fixe aux piliers magnifiques » [26] (720-721) confirme le double statut religieux et militaire du *princeps*, occasion pour le poète, dans cette ultime évocation d'Auguste dans l'*Énéide*, de dresser le tableau le plus complet des peuples désormais soumis à Rome : on observera à ce sujet la progression du chant I où aucun peuple n'est cité, au chant VI où Virgile cite cinq nations conquises (Garamantes, Indiens, royaumes caspiens, terre Méotide, Égypte par le biais du Nil) et surtout au chant VIII où le poète en mentionne dix, si l'on veut bien y inclure les trois fleuves nommés (Euphrate, Rhin, Araxe) pour bien montrer l'étendue de l'empire romain de l'est à l'ouest et du nord au sud, ainsi que la diversité des peuplades qui le composent, admirablement exprimée en 722-723 : « Les nations vaincues s'avancent en un long cortège, diverses par leurs langues mais tout autant par leurs armes et leurs costumes » [27]. Virgile évoque les trois continents connus à l'époque augustéenne : Afrique avec « le peuple des Nomades, les Africains à la robe flottante » [28] (724), Asie avec « les Lélèges, les Cariens, les Gélons porteurs de flèches » [29] (725), Europe avec « les Morins nés aux confins de monde et le Rhin à deux cornes » [30] (727), le dernier vers du passage « les

24. *Bis ouans triumphaui et tris egi curulis triumphos.*
25. *Curulis triumphos tris egit, Delmaticum, Actiacum, Alexandrinum, continuo triduo omnes.*
26. *Ipse sedens niueo candentis limine Phoebi / dona recognoscit populorum aptatque superbis / postibus.*
27. *... incedunt uictae longo ordine gentes, / quam uariae linguis, habitu tam uestis et armis.*
28. *Hic Nomadum genus et discinctos Mulciber Afros.*
29. *hic Lelegas Carasque sagittiferosque Gelonos.*
30. *extremique hominum Morini Rhenusque bicornis.*

Dahes indomptés, et l'Araxe irrité de son pont qui l'insulte » [31] (728) étant réservé aux peuples encore à soumettre : les Romains ont déjà beaucoup conquis, l'énumération des vers 724-728 suffit à le démontrer, mais il leur reste encore à affirmer leur souveraineté toujours plus à l'est : même si ces projets belliqueux ne se sont pas tous concrétisés par la suite, ils étaient manifestement d'actualité au moment d'Actium, comme le prouvent les vers 147-150 du *Panégyrique de Messalla*, composé en 31, où l'auteur inconnu de l'œuvre assigne à son héros un devoir de conquête : « Jusqu'aux flots de l'Océan qui borde le monde, nulle région ne t'opposera ses armes. À toi est réservé le Breton que n'a pas vaincu le soldat romain, à toi l'autre partie du monde dont nous sépare le soleil » [32].

Des quelques allusions des *Bucoliques* au final du chant VIII de l'*Énéide*, en passant par le prologue du chant III des *Géorgiques* et les chants I et VI de l'*Énéide*, les évocations virgiliennes d'Auguste se font de plus en plus précises, ou plus exactement moins floues, dans la dénomination comme dans la présentation du *princeps* : César tout seul prête à confusion (*Géorgiques*, III, 5 ; *Énéide* I, 286) alors qu'il n'y a aucune hésitation possible aux chants VI et VIII avec Augustus Caesar. Pour ce qui est de l'image donnée du *princeps*, les extraits de *Géorgiques* III et d'*Énéide* I sont trop vagues pour que l'on puisse nommer précisément les victoires remportées et les triomphes célébrés par un Octave victorieux en orient comme en occident, et seuls les chants VI et VIII de l'*Énéide* donnent d'Auguste une image qui en fait le point d'aboutissement de la lignée des Julii, un homme providentiel restaurateur d'un nouvel âge d'or, réconciliateur de tous les peuples ; déjà présenté comme plus grand qu'Hercule et que Bacchus en VI (801-805), Auguste atteint sa pleine grandeur dans la majestueuse ecphrasis de VIII, 720 du conquérant pacifique recevant l'hommage des peuples vaincus par lui (721-723) : le catalogue des nations soumises (724-727) ou encore à soumettre (728) achève d'élargir aux dimensions de l'univers les conquêtes du *princeps* : Virgile pouvait-il concevoir plus belle fin pour cette dernière évocation d'Auguste dans l'*Énéide* ? Sur les quelques dix mille vers que compte l'épopée, quarante-quatre seulement sont consacrés à Auguste, mais ces vers justement célèbres ne nous font certainement pas regretter que le poète ait finalement décidé de transformer le projet d'Augustéide présenté dans le prologue du chant III des *Géorgiques* en Énéide, tout en choisissant de glorifier le *princeps* à trois reprises dans des livres hautement symboliques. Comme l'écrit judicieusement H. Bardon : « Ainsi Auguste a trouvé en Virgile, pour magnifier le régime qu'il établissait et sa propre personnalité, un propagandiste habile, sincère, reconnaissant et soumis » [33] mais nous préférons conclure avec P. Grimal : « Tout serait plus évident, plus facile, si l'on découvrait, grâce à Virgile, que le Destin avait préparé, de longue date, la Rome d'Auguste. C'est pourquoi Virgile fut indispensable à Auguste et

31. *indomitique Dahae et pontem indignatus Arasces.*

32. *... Oceanus ponto qua continet orbem, / nulla tibi aduersis regio sese offeret armis. / Te manet inuictus Romano Marte Britannus / teque interiecto mundi pars altera sole.*

33. H. Bardon, *Les Empereurs et les lettres latines, d'Auguste à Hadrien*, Paris, Les Belles Lettres, 1968, p. 75.

devint l'un de ceux à qui Rome doit d'avoir duré encore plusieurs siècles et, en esprit, survécu jusqu'à nous » [34].

B) Ovide (43 av. J.-C.-17 ap. J.-C.)

Les rapports entre Ovide et Auguste sont indéniablement complexes (c'est le moins que l'on puisse dire) et pas toujours faciles à analyser, avec un *princeps* qui finira par l'exiler dans le Pont-Euxin : avant cet exil qui le tiendra éloigné de Rome de 8 jusqu'à sa mort en 17, Ovide, qui continuera malgré tout à louer Auguste dans les *Tristes* (quatre références en I, 2, 102, II, 1, 509, III, 8, 13, IV, 4, 53) et les *Pontiques* (sept références en I, 2, 59 ; III, 1, 135-136 ; IV, 5, 23 ; IV, 6, 10 ; IV, 6, 15 ; IV, 9, 70 ; IV, 13, 25) a livré quelques allusions au *princeps* dans ses œuvres de jeunesse : si les *Héroïdes* ne contiennent aucune mention d'Auguste, en *Amores* III, 12, 15, il mentionne les hauts faits de César Auguste, cependant que dans cette même œuvre (I, 2, 51-52), il loue la clémence du chef après la victoire : « Vois, César, ton parent, et tes succès : les ennemis qu'il a vaincus, sa main, après les avoir vaincus, les protège » [35] ; mais c'est un assez long passage de l'*Art d'aimer* (I, 177-212), publié aux environs de l'ère chrétienne, qui permet au poète d'exalter l'impérialisme augustéen à propos d'une expédition orientale confiée à Caius César petit-fils d'Auguste, alors âgé de vingt ans : « Voici que César se dispose à dompter ce qui reste de l'univers ; maintenant, extrémités de l'Orient, vous serez à nous. Parthes, vous serez châtiés. Réjouissez-vous, Crassus, dans votre sépulture, et vous, enseignes malheureusement tombées aux mains des barbares… C'est sous les auspices et avec l'âme de ton père, enfant, que tu vas conduire les armées, et tu vaincras sous les auspices et avec l'âme de ton père… Celui qui t'a donné tes armes, c'est le père de la patrie, qui est aussi le tien ; l'ennemi, lui, arrache le pouvoir à la résistance d'un père. Tu porteras, toi, des armes sacrées, lui des flèches parjures. On verra, devant tes étendards, marcher la sainte justice. Inférieurs par leur cause, puissent-ils être inférieurs aussi par les armes ! Que mon héros apporte au Latium les richesses de l'Orient… Je peindrai les Parthes tournant le dos, les Romains présentant leur poitrine, et les traits que du haut de son cheval, l'ennemi lance tout en s'éloignant du combat… » [36]. Suit une très belle description du triomphe promis au vainqueur (*Ars Amandi* I, 213-228) : « Donc nous verrons ce beau jour où toi, le plus beau des mortels, tu t'avanceras couvert d'or, traîné par quatre chevaux blancs. On verra s'avancer devant toi les généraux [ennemis], le cou chargé de chaînes, pour qu'ils ne puissent pas, comme auparavant, chercher leur salut dans la

34. P. Grimal, *Virgile ou la seconde naissance de Rome*, Paris, Arthaud, 1985, p. 239-240.

35. *Aspice cognati felicia Caesaris arma ; / qua uicit, uictos protegit ille manu.*

36. *ecce, parat Caesar domito quod defuit orbi, / addere : nunc, Oriens ultime, noster eris. / Parthe, dabis poenas ; Crassi gaudete sepulti / signaque barbaricas non bene passa manus. […]*

auspiciis annisque patris, puer, arma mouebis / et uinces annis auspiciisque patris. […]

Induit arma tibi genitor patriaeque tuusque ; / hostis ab inuito regna parente rapit. / Tu pia tela feres, sceleratas ille sagittas ; / stabit pro signis iusque piumque tuis. / Vincuntur causa Parthi, uincantur et armis : / Eoas Latio dux meus addat opes. […]

Tergaque Parthorum Romanaque pectora dicam / telaque, ab auerso quae iacit hostis equo.

fuite. À ce spectacle assisteront pleins de joie et pêle-mêle jeunes hommes et jeunes femmes, tous le cœur dilaté par ce jour où tu triompheras… » [37].

Mais cette évocation de l'impérialisme augustéen demeure isolée dans l'*Art d'aimer*, et il faut attendre les deux œuvres majeures de la maturité poétique d'Ovide que sont les *Métamorphoses* et les *Fastes* pour voir Ovide apprécier à sa juste valeur l'importance de l'œuvre augustéenne, devenir un fervent partisan du *princeps* et s'en faire le héraut enthousiaste et zélé. Dans les *Métamorphoses*, les mentions d'Auguste se limitent au livre initial (I) et final (XV) : en I, 204, Ovide introduit une comparaison, que l'on retrouve chez Virgile, Horace et Properce, entre Jupiter et Auguste : « La piété de tes concitoyens, Auguste, n'est pas moins douce que celle des dieux le fut à Jupiter » [38] ; en I, 562-563, décrivant la métamorphose de Daphné en laurier, le poète évoque la couronne civique en feuilles de chêne encadrée par deux lauriers offerte à Auguste le 13 janvier 27 pour marquer la fin des guerres civiles : « Tu te dresseras, gardienne fidèle, devant la porte d'Auguste et tu protégeras la couronne de chêne suspendue au milieu » [39] ; au dernier livre, dans la prophétie de Jupiter à Vénus (*Métamorphoses* XV, 816-842), Ovide propose un tableau assez complet des victoires d'Auguste sur Antoine en 43 sous les remparts de Modène : « Sous les auspices de ce grand homme les remparts de Modène assiégée s'avoueront vaincus et demanderont la paix » [40] (822-823), sur les assassins de César à Philippes en 42 : « Pour la seconde fois, en Emathie, Philippes sera inondée de sang » [41] (824), sur Sextus Pompée vaincu par Agrippa en Sicile : « Un grand nom subira une défaite dans les eaux de la Sicile » [42] (825) ; le point culminant de tous ces succès, c'est bien évidemment le triomphe d'Actium évoqué en 826-828 : « L'épouse égyptienne d'un général romain, trop confiante dans son hymen, succombera, après avoir vainement menacé d'asservir notre Capitole à son Canope » [43]. Les vers 829-831 évoquent ensuite, en un habile et saisissant raccourci, l'œuvre extérieure d'Auguste et l'étendue de l'empire romain : « Que servirait de t'énumérer les nations barbares qui s'étendent sur les bords des deux océans ? Tout ce que porte la terre habitable appartiendra à ce héros ; la mer elle-même sera son esclave » [44], cependant que les vers 832-835 résument non moins habilement la politique intérieure du *princeps* en mettant l'accent sur ses réformes morales : « Quand il aura donné la paix au monde, il tournera sa pensée vers le droit civil ; il établira des lois pleines de justice dont il sera lui-même l'auteur ; son exemple deviendra la règle des

37. *ergo erit illa dies, qua tu, pulcherrime rerum, / quattuor in niueis aureus ibis equis ; / ibunt ante duces onerati colla catenis, / ne possint tuti, qua prius, esse fuga ; / spectabunt laeti iuuenes mixtaeque puellae, / diffundetque animos omnibus ista dies.*

38. *Nec tibi grata minus pietas, Auguste, tuorum est / quam fuit illa Ioui…*

39. *Postibus Augustis eadem fidissima custos / ante fores stabis mediamque tuebere quercum.*

40. *illius auspiciis obsessae moenia pacem / uicta petent Mutinae ;*

41. *Emathii iterum madefient caede Philippi.*

42. *et magnum Siculis nomen superabitur undis.*

43. *Romanique ducis coniunx Aegyptia taedae / non bene fisa cadet frustraque erit illa minata / seruitura suo Capitolia nostra Canopo.*

44. *Quid tibi barbariam gentesque ab utroque iacentes / Oceano numerem ? Quodcunque habitabile tellus / sustinet, huius erit ; pontus quoque seruiet illi.*

mœurs » [45]. Sont évoquées fort logiquement à la suite de cet éloge d'Auguste la question de l'adoption de Tibère (834-837) et celle de l'apothéose à venir pour le *princeps* (838-842), sujet repris plus nettement encore dans l'invocation aux dieux qui clôt le livre XV (867-870) : « Vous tous, dieux que le poète a le droit et le devoir d'invoquer, retardez, reculez au-delà des limites de ma vie le jour où Auguste, ayant quitté le monde qu'il gouverne, montera au ciel et exaucera de loin les prières des mortels » [46].

Les *Fastes*, souvent qualifiés de « génie du paganisme », calendrier religieux où Ovide se propose de décrire et d'expliquer les fêtes et les rites sacrés tout en célébrant la grandeur de Rome et d'Auguste, œuvre restée inachevée puisqu'Ovide n'en a rédigé que les six premiers livres (janvier à juin) avant son départ pour l'exil, apparaissent sans doute comme l'ouvrage où le poète a le plus et le mieux célébré Auguste, premier dédicataire des *Fastes* avant son remplacement par Germanicus (dix-huit références dans les livres I à V, pas d'occurrence au livre VI). Nous ne retiendrons comme textes particulièrement significatifs que le cognomen d'Augustus (*Fastes*, I, 587-616), le titre de Pater Patriae (*Fastes*, II, 127-144) et la charge de Pontifex Maximus (*Fastes*, III, 419-428) ; pour faire le lien avec *Métamorphoses* XV, nous commencerons par cette dernière charge pour souligner qu'Ovide se montre plus soucieux d'enraciner le *princeps* dans la gens Julia que de définir le sacerdoce proprement dit, qu'Auguste accepta le 6 mars 12 av. J.-C., à la mort de Lépide, après l'avoir refusé du vivant de celui-ci : « Aux titres innombrables que César (Auguste) a préféré mériter que recevoir, s'est ajouté l'honneur du pontificat. Sur le feu éternel veille la divinité de César éternel : on voit unis les garants de l'empire. Dieux de l'antique Troie, butin sacré pour celui qui vous emportait, vous dont le fardeau sauva Énée de l'ennemi, un prêtre de la lignée d'Énée dessert le culte d'une divinité apparentée. Protège, Vesta, cette tête qui est de ta parenté ! Feux qu'il nourrit de sa main sacrée, vous êtes pleins de vie, vivez sans jamais vous éteindre, flammes et chef, telle est ma prière » [47].

Nous poursuivrons avec le cognomen d'Augustus (*Fastes*, I, 587-616 : trente vers) : c'est le 13 janvier 27 qu'Octave remet ses pouvoirs au sénat et au peuple : la république est théoriquement restaurée, et le gouvernement des provinces rendu au sénat, comme l'expose très clairement Ovide en *Fastes*, I, 589-590 : « En ce jour toute la gestion des provinces a été restituée à notre peuple et ton aïeul reçut le nom d'Auguste » [48], distique auquel on ajoutera le commentaire du vers 592 : « Un si grand titre n'a encore été conféré à aucun homme » [49] et la précision apportée par le vers

45. *Pace data terris, animum ad ciuilia uertet / iura suum legesque feret iustissimus auctor ; / exemploque suo mores reget…*

46. *Quosque alios uati fas appellare piumque est, / tarda sit illa dies et nostro serior aeuo, / qua caput Augustum, quem temperat, orbe relicto, / accedat caelo faueatque precantibus absens.*

47. *Caesaris innumeris, quos maluit ille mereri, / Accessit titulis pontificalis honor / Ignibus aeternis aeterni numina praesunt / Caesaris: imperii pignora iuncta uides / Di ueteris Troiae, dignissima praeda ferenti, / Qua grauis Aeneas tutus ab hoste fuit, / Ortus ab Aenea tangit cognata sacerdos / Numina: cognatum, Vesta, tuere caput ! / Quos sancta fouet ille manu, bene uiuitis, ignes. / Viuite inexstincti, flammaque duxque, precor.*

48. *Redditaque est omnis populo prouincia nostro / et tuus Augusto nomine dictus auus.*

49. *Contigerunt nulli nomina tanta uiro.*

614 : « Puisse la couronne de chêne protéger votre porte » [50], quatre vers à mettre en relation avec *Res Gestae* 34 dont ils constituent une remarquable illustration : « Pendant mon sixième consulat, après avoir éteint la guerre civile en vertu des pouvoirs absolus que m'avait conférés le consentement universel, j'ai fait passer la République de mon pouvoir dans celui du sénat et du peuple romain. Pour honorer cet acte méritoire, par senatus consulte, j'ai été nommé Auguste ; les piédroits de ma maison furent officiellement ornés de lauriers, une couronne civique fut fixée sur son linteau… » [51]. Après avoir précisé que le *princeps* « s'il voulait emprunter ses noms aux vaincus, il en porterait autant que l'univers entier comporte de nations » [52] (*Fastes*, I, 599-600), Ovide tient à souligner la supériorité d'Auguste sur tous les plus glorieux représentants des plus illustres familles romaines (592-606) « qui ne sont célébrés que par des honneurs humains » [53] (607) tandis qu'Auguste « partage son nom avec le souverain Jupiter » [54] (608), puis le poète se livre à une série de variations étymologiques, d'ailleurs tout à fait exactes selon les philologues, sur augustus, ses dérivés et sur la racine aug : « Nos pères appellent "Auguste" tout ce qui est sacré : on appelle "augustes" les temples rituellement consacrés par la main des prêtres. C'est de l'origine de ce mot que vient «augurium» (augure) et tout ce que Jupiter accroît (auget) par son assistance » [55] (*Fastes*, I, 609-612). Comme l'écrit fort justement D. Porte, « les vers cités sont, outre un excellent commentaire philologique, le produit de la particulière pénétration d'Ovide, qui a compris en profondeur l'idéologie de l'Augustus, et a su en transmettre l'essence à l'aide de formules exactement choisies… le commentaire d'Ovide, sobre et pertinent, nous permet de comprendre ce qui, dans le mot augustus, pouvait séduire le *princeps* ; c'est aussi la suggestion de pouvoirs plus étendus que la normale, comparables à ceux de Jupiter : l'Augustus est un homme dont la simple intervention accroît la valeur de toutes choses » [56]. J.-P. Néraudau souligne lui aussi que « le surnom conférait à Auguste la faculté d'apporter à toutes ses décisions une efficacité accrue, d'être comme la bonne décision incarnée, une allégorie vivante du principe d'accroissement » et il ajoute : « On comprend qu'il ait préféré ce surnom à celui de Romulus, qui l'avait tenté et qui lui avait été proposé » [57], ce que confirme Suétone (*Vie d'Auguste*, chapitre 7) : « Certains sénateurs proposaient qu'il fût appelé Romulus, comme étant le second fondateur de la ville, mais ce fut le surnom d'Auguste qui prévalut, tant à cause de sa nouveauté que de son caractère plus grandiose » [58].

50. *Protegat et uestras querna corona fores.*

51. *In consulatu sexto, postquam bella ciuilia exstinxeram, per consensum uniuersorum potitus rerum omnium, rem publicam ex mea potestate in senatus populique Romani arbitrium transtuli. Quo pro merito meo senatus consulto Augustus appellatus sum et laureis postes aedium mearum uestiti publice coronaque ciuica super ianuam meam fixa est.*

52. *Si petat a uictis, tot sumet nomina Caesar / Quot numero gentes maximus orbis habet.*

53. *Sed tamen humanis celebrantur honoribus omnes.*

54. *Hic socium summo cum Ioue nomen habet.*

55. *Sancta uocant augusta patres, augusta uocantur / templa sacerdotum rite dicata manu.*

56. D. Porte, *L'Étiologie religieuse dans les* Fastes *d'Ovide*, Paris, Les Belles Lettres, 1985, p. 227-228.

57. J.-P. Néraudau, *Auguste : la brique et le marbre*, Paris, Les Belles Lettres, 1996, p. 164.

58. *quibusdam censentibus Romulum appellari oportere quasi et ipsum conditorem urbis praeualuisset ut Augustus potius uocaretur, non solum nouo sed etiam ampliore cognomine.*

« Aussi le sénat, en lui proposant le nom d'Auguste, l'enveloppe, sans le compromettre par un nom royal, de tout le prestige sacré d'un fondateur », écrit judicieusement J. Gagé [59] pour justifier la renonciation au titre de nouveau Romulus, même si le lien avec le premier fondateur de Rome se trouve sous-jacent dans le titre de pater patriae, conféré à Auguste le 5 février 2 av. J.-C., comme le remarque encore opportunément J. Gagé dans son commentaire du chapitre 35 des *Res Gestae* : « Le titre de pater patriae est en relation, comme celui d'Auguste, avec la tradition romuléenne et fait d'Auguste lui-même un nouveau Romulus » [60]. Suétone (*Vie d'Auguste*, chapitre 58) a fort bien raconté comment Auguste, après des réticences, finit par accepter ce titre :

> *Patris patriae cognomen universi repentino maximoque consensu detulerunt ei : prima plebs legatione Antium missa ; dein, quia non recipiebat, ineunti Romae spectacula frequens et laureata ; mox in curia senatus, neque decreto neque acclamatione, sed per Valerium Messalam. Is mandantibus cunctis : Quod bonum, inquit, faustumque sit tibi domuique tuae, Caesar Auguste ! sic enim nos perpetuam felicitatem rei publicae et laeta huic precari existimamus : senatus te consentiens cum populo Romano consalutat patriae patrem. Cui lacrimans respondit Augustus his verbis (ipsa enim, sicut Messalae, posui) : Compos factus votorum meorum, patres conscripti, quid habeo aliud deos immortales precari, quam ut hunc consensum vestrum ad ultimum finem vitae mihi perferre liceat ?*
> « Le surnom de Père de la patrie lui fut décerné par tous, d'un soudain et parfait accord : ce fut d'abord la plèbe qui le lui offrit, en lui envoyant une délégation à Antium ; puis, comme il refusait, une foule considérable et couronnée de lauriers, quand il entra au spectacle à Rome ; enfin le sénat, dans la curie, non point sous forme de décret, ni par acclamation, mais par la bouche de Valérius Messala, qui lui dit, au nom de tous : "Que mes paroles soient un présage de bonheur pour vous et pour votre famille, César Auguste ! Nous croyons en effet qu'elles assureront à l'état une éternelle prospérité tout en faisant sa joie : le sénat, d'accord avec le peuple romain, vous salue Père de la patrie". Alors Auguste, versant des larmes, lui répondit en ces termes – je les cite textuellement comme ceux de Messala – : "Ayant obtenu la réalisation de mes vœux, sénateurs, que puis-je désormais demander aux dieux immortels, sinon de voir cet accord se maintenir entre vous jusqu'au dernier jour de ma vie ?" ».

Ovide a consacré dix-huit vers (*Fastes*, II, 127-144) au titre de pater patriae ; comme pour le cognomen d'Augustus, il se monte parfaitement informé des dispositions juridiques ayant fini par vaincre la résistance du *princeps* : « Vénérable père de la patrie, ce nom tu l'as reçu du peuple, du sénat ; ce nom, nous aussi, les chevaliers, nous te l'avons donné » (127-128) [61]. La mention par le poète des trois corps constitués correspond exactement à la formulation de *Res Gestae* 35 : « Lors de mon treizième

59. J. Gagé, « Les sacerdoces d'Auguste », *MEFR* 48, 1931, 75-108, p. 93.

60. J. Gagé, *Res Gestae diui Augusti*, texte établi et commenté, Strasbourg, Publications de la Faculté des Lettres de Strasbourg, 1935, p. 147.

61. *Sancte pater patriae, tibi plebs, tibi curia nomen / Hoc dedit ; hoc dedimus nos tibi nomen, eques.*

consulat le sénat, l'ordre équestre et le peuple romain m'ont nommé père de la patrie et ont décidé que ce titre devait être gravé dans le vestibule de ma maison, dans la curie et au forum d'Auguste, sur le quadrige qui m'a été décerné en vertu d'un sénatus consulte » [62]. Comme il l'avait fait pour le cognomen d'Augustus en *Fastes*, I, 592-607, Ovide utilise à nouveau le procédé de la comparaison, cette fois avec le seul Romulus dont il se plaît à souligner de façon systématique l'infériorité par rapport à Auguste dans les douze vers 133-144 : les éloges dithyrambiques de la politique extérieure du *princeps*, 136 : « Sous son commandement à lui, le soleil brille sur un monde romain » [63] complété par 138 : « César possède toute la terre qui s'étend sous la voûte de Jupiter » [64] ne viennent pas pour autant éclipser les succès de la politique intérieure et les réformes morales : « Lui leur enjoint de respecter sous son règne la chasteté du mariage » [65] (139) – allusion à la lex Julia de maritandis ordinibus et à la lex Julia de adulteriis coercendis promulguées en 18 av. J.-C., la première pour favoriser le mariage, la seconde pour réprimer l'adultère – « sous César fleurissent les lois » [66] (141) ; le dernier vers (144) oppose l'apothéose de Romulus provoquée par son père Mars à l'apothéose de César décidée par Auguste qui dédia en 29 à son père adoptif un temple sur le forum : « Tu dois l'appartenance divine à ton père, son père la doit à lui » [67] (144).

« Ce n'est que tard que tu as porté tes titres véritables ; depuis longtemps tu étais le père de l'univers » (*Fastes*, II, 130) [68] dit Ovide en s'adressant à Auguste, tout en soulignant cette clémence dont fit toujours preuve le *princeps* vis-à-vis des vaincus : « Lui a fait grâce à se ennemis » (143) [69], clémence soulignée par Auguste lui-même en *Res Gestae* 3 : « J'ai souvent conduit des guerres sur terre et sur mer, guerres civiles et guerres étrangères, et après la victoire, j'ai épargné tous les citoyens qui demandaient leur pardon. Quant aux nations étrangères, celles auxquelles la clémence pouvait être accordée sans risque, j'ai préféré les conserver que les détruire » [70]. Auguste conquérant pacifique se voit consacrer par le sénat un autel de la paix, dont l'érection, décidée le 4 juillet 13, aboutit à la consécration effectuée le 30 janvier 9, après la pacification de la Gaule et de l'Espagne : « Après avoir organisé avec succès ces provinces, le sénat, en l'honneur de mon retour, fit consacrer un autel à la Paix Auguste et chargea les magistrats, les préteurs et les vestales d'y célébrer un sacrifice annuel » [71]. (*Res Gestae* 12). Ovide n'a pas

62. *Tertium decimum consulatum cum gerebam, senatus et equester ordo populusque Romanus uniuersus appellauit me patrem patriae, idque in uestibulo aedium mearum inscribendum et in curia Iulia et in foro Augusto sub quadrigis quae mihi ex senatus consulto positae sunt censuit.*

63. *Hoc duce Romanum est solis utrulque latus.*

64. *Quodcumque est alto sub Ioue Caesar habet.*

65. *... hic castas duce se iubet esse maritas.*

66. *... florent sub Caesare leges.*

67. *caelestem fecit te pater, ille patrem.*

68. *... sero quoque uera tulisti.*

69. *... ueniam dedit hostibus ille.*

70. *Bella terra et mari ciuilia externaque toto in orbe terrarum saepe gessi, uictorque omnibus ueniam petentibus ciuibus peperci. Externas gentes, quibus tuto ignosci potuit, conseruare quam excidere malui.*

71. *Cum ex Hispania Galliaque, rebus in eis prouincis prospere gestis, Romam redi ; aram Pacis Augustae senatus pro reditu meo consacrandam censuit ad Campum Martium, in qua magistratus et sacer-*

manqué d'évoquer cette dédicace en *Fastes*, I, 695-704 et 709-718 (il faut en effet retrancher les quatre vers 705-708 qui célèbrent l'anniversaire de la dédicace du temple de Castor et Pollux sur le forum) : aux dix vers 695-704 célébrant la Paix qui permet aux paysans de cultiver les champs : « La Paix nourrit Cérès, Cérès est la fille de la Paix » (704) [72] succèdent deux vers de transition (702-710) : « De lui-même mon poème nous a conduit à l'autel de la Paix : ce sera le deuxième jour avant la fin du mois » [73] pour amener les dix vers 711-718 et leur belle prière à la Pax Augusta que le poète substitue délibérément à la description du monument, faisant remonter cette paix à la victoire d'Actium (2 septembre 31) : « Ta belle chevelure ceinte des lauriers d'Actium, ô Paix, sois présente et répands toujours ta douceur sur le monde entier » (711-712) [74] n'hésitant pas à affirmer de façon quelque peu paradoxale pour un Romain que « pourvu que manquent les ennemis, puissent manquer aussi les raisons pour triompher : toi (la paix) tu seras pour nos chefs plus glorieuse que la guerre » (713-714) [75] avant de livrer un message impérialiste, remarquable illustration de la propagande augustéenne dans la mesure où ne sont admises que la guerre défensive et la domination fondée sur l'amour… ou la crainte : « Puisse le soldat ne porter d'armes que pour s'opposer aux armes et puisse la sauvage trompette ne se faire entendre que dans les processions ! Proche ou lointain, le monde doit redouter les Énéades : et si quelque pays ne craint pas assez Rome, il doit l'aimer » (*Fastes*, I, 715-718) [76].

Plus de vingt ans après Virgile (*Énéide*, VI, 852-853 : « À toi de diriger les peuples sous ta loi, Romain, qu'il t'en souvienne, ce seront là tes arts à toi et de donner les règles à la paix : respecter les soumis, désarmer les superbes »)[77] et Horace (*Carmen Saeculare*, exécuté en 17, strophe 13, vers 49-52) « et ce qu'implore de vous (les dieux), en vous sacrifiant des bœufs blancs, le descendant illustre d'Anchise et de Vénus, qu'il l'obtienne, supérieur à l'ennemi qui le combat, doux à l'ennemi terrassé » [78]. Ovide, témoin avisé de son temps et interprète inspiré du message augustéen, confère à l'idéal romain de la Pax Augusta sa formulation la plus explicite et la plus aboutie.

Pour être aussi complet que possible, il nous faut envisager, avant de conclure, les allusions à Auguste dans les œuvres de l'exil : quatre références à Auguste dans les *Tristes* (I, 2, 102 ; II, 509 ; III, 8, 13 ; IV, 4, 53) et sept dans les *Pontiques* (I, 2, 59 ; III, 1, 135, 136 ; IV, 5, 23 ; IV, 6, 10, 15 ; IV, 9, 70 ; IV, 13, 25) qui ne méritent guère de retenir l'attention – il s'agit le plus souvent de simples mentions du nom du *princeps*, qu'il s'agisse d'Auguste

dotes uirginesque Vestales anniuersarium sacrificium facere iussit.

72. *Pax Cererem nutrit, Pacis alumna Ceres.*

73. *Ipsum nos carmen deducit Pacis ad aram : / Haec erit a mensis fine secunda dies.*

74. *Frondibus Actiacis comptos redimita capillos, / Pax, ades et toto mitis in orbe mane.*

75. *Dum desint hostes, desit quoque causa triumphi : / tu ducibus bello gloria maior eris.*

76. *Sola gerat miles quibus arma coerceat arma / Canteturque fera nil nisi pompa tuba ! / Horreat Aeneadas et primus et ultimus orbis : / Siqua parum Roma terra timebit, amet !*

77. *Tu regere imperio populos, Romane, memento / (hae tibi erunt artes), pacisque imponere morem, / parcere subiectis et debellare superbos.*

78. *quaeque uos bobus ueneratur albis / clarus Anchisae Venerisque sanguis, / impetret, bellante prior, iacentem lenis in hostem.*

ou de son successeur Tibère – à l'exception de *Tristes* I, 2, 101-104, en tant qu'hommage au régime augustéen : « Si j'ai soutenu la maison d'Auguste, si ses ordres furent assez pour moi les volontés de l'état, si j'ai dit le bonheur de notre siècle sous ce prince, si j'ai pieusement offert l'encens en l'honneur de César et des Césars » [79] et de *Pontiques* I, 2, 59 pour son évocation de la clémence d'Auguste (« Quand je songe combien grande est la clémence d'Auguste » [80]) et plus encore de IV, 13, 25-28 pour celle de l'apothéose du *princeps* : « Car je leur ai appris que le corps du vénérable Auguste était mortel, mais que son essence divine avait rejoint les demeures éthérées et qu'est égal en vertu à son père (adoptif) celui qui (Tibère) n'accepte que sollicité de prendre les rênes du pouvoir après bien des refus » [81].

Plus encore que ceux des *Métamorphoses*, ce sont bien les passages des *Fastes* relatifs aux « cognomina » du *princeps* et à la dédicace de l'autel de la Paix, avec, peut-être, l'évocation du triomphe au livre I de l'*Art d'aimer* (ce qui peut surprendre, puisque cette œuvre a constitué le prétexte officiel de l'exil du poète) qui fournissent les textes ovidiens les plus représentatifs sur la personnalité et les titres d'Auguste, comme le montrent les nombreux rapprochements que nous avons pu faire avec les *Res Gestae* : on voudra bien s'aviser que ces témoignages essentiels à l'histoire du régime augustéen nous viennent d'un poète réputé frivole et superficiel, mais qui se révèle finalement plus sérieux et plus fiable qu'on ne l'admet généralement : ce n'est d'ailleurs pas le moindre des paradoxes que, par une tragique ironie du destin, Ovide ait été exilé par celui dont il a le mieux compris et traduit les intentions profondes en politique extérieure comme en politique intérieure et tout particulièrement ce message d'amour ou de crainte imposé par Rome à tous les peuples soumis de gré ou de force à sa domination.

C) Horace (65-8 av. J.-C.)

Nous avons choisi de terminer notre étude sur les rapports entre Octave-Auguste et les poètes par Horace (65-8 av. J.-C.), chronologiquement contemporain de Virgile (70-19 av. J.-C.) et antérieur d'une génération à Ovide (43 av. J.-C.-17 ap. J.-C.) parce qu'il est celui chez qui se révèle l'évolution la plus complexe vis-à-vis de la personnalité d'Auguste et du régime incarné par lui : c'est qu'Horace, tribun militaire de Brutus et peut-être partisan d'Antoine au moment de la bataille de Philippes en 42, s'est rallié à Octave au moment d'Actium en 31, parce que, comme il le dit lui-même en *Épîtres*, II, 2, 47-48 : « La tempête politique me jeta, sans expérience de la guerre, dans une armée qui ne pouvait tenir contre le bras de César Auguste » [82] et toujours dans la même épître (II, 2, 51-52), il ajoute : « Dépouillé du lare et du domaine paternels, je trouvai dans

79. *Quod licet et minimis, domui si fauimus illi, / Si satis Augusti publica iussa mihi / Hoc duce si dixi felicia saecula proque / Caesare tura pius Caesaribusque dedi.*

80. *Cum subit Augusti quae sit clementia…*

81. *Nam patris Augusti docui mortale fuisse . corpus, in aetherias numen abisse domos, / esse parem uirtute patri qui frena rogatus / saepe recusati ceperit imperii.*

82. *ciuilisque rudem belli tulit aestus in arma / Caesaris Augusti non responsura lacertis.*

l'audace de la pauvreté le courage de fabriquer des vers » [83] et c'est sans doute ainsi que l'évolution politique se double d'une évolution poétique au sein du cercle de Mécène où il se trouve rapidement intégré aux côtés de Virgile et Varius, devient l'ami de son protecteur avant d'être celui d'Auguste lui-même, comme le confirme Suétone (*Vita Horati* 3) « et s'étant introduit d'abord dans l'amitié de Mécène, puis dans celle d'Auguste, il occupa une place qui n'était pas modeste dans leur amitié à tous deux », tout en restant fidèle à Mécène : cette évolution commencée à l'heure d'Actium (31) avec les épodes 1 et 9, l'ode 37 du livre I, se poursuivra avec les Odes romaines du livre III et le Carmen Saeculare de 17, pour s'achever avec le quatrième livre des Odes, écrit à la demande d'Auguste ainsi que la première et longue (270 vers) épître I du livre II, dédiée à Auguste, œuvres datées toutes deux de 13, soit moins de cinq ans avant la mort du poète : comment le petit provincial apulien, fils du crieur public de Venouse, d'origine sociale fort modeste, a-t-il pu gagner l'amitié du *princeps* ? Cette singulière évolution garde encore aujourd'hui, malgré les multiples études qui ont été consacrées à Horace et à son œuvre, une grande part de mystère mais l'analyse des images d'Auguste dans l'œuvre du poète nous permettra du moins de mieux comprendre cette complexe évolution.

Dans les *Épodes*, son premier recueil sans doute publié aux environs de 30, les seules allusions à César (qui n'était pas encore Auguste) sont contemporaines de la bataille d'Actium, déjà évoquée dans la pièce liminaire (I, 1, 1-4) dédiée à Mécène : « Tu iras, ami, sur nos liburnes, au milieu de hautes forteresses navales, prêt, ô Mécène, pour braver tous les périls de César, à te mettre en péril » [84] et qui se voit consacrer l'épode 9 tout entière (trente-huit vers), ce qui permet à Horace de nommer César-Auguste à trois reprises : au vers 2 d'abord « joyeux de la victoire de César » [85], au vers 18 ensuite « Gaulois chantant le nom de César » [86], enfin au vers 37 « le souci, la crainte éprouvée pour la cause de César » [87]. Peu d'allusions à Octave dans les deux livres des *Satires* (une seule mention en I, 3, 4) : « César, qui eût pu exiger, l'aurait sollicité au nom de l'amitié de son père et de la sienne » [88], trois en II, 1, 11 : « ose dire les actions de l'invincible César » [89], II, 1, 19 : « les paroles d'un Flaccus (le poète se moque de lui-même) n'iront point s'insinuer dans l'oreille préoccupée de César » [90], en II, 1, 83-84 : « Mais s'il a composé de bons (vers) qui ont eu en César un juge favorable » [91].

Les trois premiers livres des *Odes* furent publiés en 23, mais leur composition se déroule entre 30 et 23, et l'*Ode* I, 37, sans doute à peine postérieure à l'épode 9, évoque Octave faisant force rames pour fondre sur la reine d'Egypte (et Antoine) comme « fond l'épervier sur les timides colombes, ou

83. *… inopemque paterni / et laris et fundi paupertas impulit audax / ut uersus facerem.*
84. *Ibis Liburnis inter alta nauium, / amice, propugnacula, / paratus omne Caesaris periculum / subire, Maecenas, tuo.*
85. *uictore laetus Caesare.*
86. *Galli canentes Caesarem.*
87. *curam metumque Caesaris.*
88. *… Caesar, qui cogere posset, / si peteret per amicitiam patris atque suam.*
89. *… aude / Caesaris inuicti res dicere.*
90. *… Flacci / uerba per attentam non ibunt Caesaris aurem.*
91. *… sed bona siquis / iudice considerit laudatus Caesare ?*

sur le lièvre, le chasseur agile dans les plaines de la neigeuse Hémonie » [92] (I, 37, 16-20) ; les trois autres évocations d'Octave du livre I se trouvent dans les odes 2, 12, 35, mais n'occupent chaque fois qu'une place relativement modeste dans ce livre comptant trente-sept odes : sur les cinquante-deux vers de l'ode 2, seules les trois dernières strophes (41-52) concluent le poème sur un hommage à Octave vengeur de son père adoptif et sauveur de Rome : « Ou toi, si, changeant de figure, dieu ailé, tu prends sur la terre les traits d'un jeune homme et acceptes, fils de la bienfaisante Maïa, d'être appelé le vengeur de César. Diffère longtemps ton retour au ciel, prolonge avec joie ton séjour parmi le peuple de Quirinus, et que, dans ta colère contre nos vices, une brise trop prompte ne vienne point t'enlever. Ici, plutôt, prends plaisir à de grands triomphes, prends plaisir aux noms de père et de prince et ne permets pas que les Mèdes chevauchent impunément quand tu es notre chef, ô César ! » [93].

Trois strophes également (et aussi les trois dernières) sur les soixante vers que compte l'ode 12, qui concluent l'oeuvre par une invocation demandant la protection de Jupiter pour Octave et ses expéditions orientales : « Père et gardien de la race humaine, fils de Saturne, les destins t'ont donné le soin du grand César ; règne avec César pour second ! Lui, ayant dompté et mené en un triomphe légitime ou bien les Parthes qui menaçaient le Latium ou bien les Sères et les Indiens placés aux bornes de l'Orient. Au-dessous de toi, il gouvernera équitablement le monde en joie » [94]. Quant à l'ode 35 à la fortune d'Antium, à qui le poète demande de favoriser les expéditions projetées par Auguste, elle ne consacre qu'une seule strophe (vers 29-32) sur les dix (quarante vers) que compte le poème : « Préserve César, prêt à marcher au bout du monde contre les Bretons, et le nouvel essaim des jeunes hommes redoutables aux régions de l'Aurore et à l'Océan Rouge » [95], cependant que l'ode 21, hymne à Diane et Apollon qui annonce le Carmen Saeculare, se contente dans les quatre derniers vers d'invoquer le dieu « qui enverra la guerre et ses larmes, les misères de la famine et de la peste loin de notre peuple et de César, notre prince, chez les Perses et les Bretons » (21, 13-16) [96].

Si le *princeps* n'occupe qu'une place modeste au livre I, au livre II, il est pour ainsi dire absent puisqu'il n'est mentionné – et encore fort brièvement – que dans les odes 9 et 12 (deux sur les vingt que compte le recueil) ; en 9 (19-24), Horace, après avoir exhorté son confrère Valgius Rufus à ne pas pleurer éternellement celui qui l'a trahi, l'invite à célébrer la gloire de César : « Chantons plutôt les nouveaux trophées d'Auguste César et le

92. *… accipiter uelut / mollis columbas aut leporem citus / uenator in campis niualis / Haemoniae…*

93. *siue mutata iuuenem figura / ales in terris imitaris, almae / filius Maiae, patiens uocari / Caesaris ultor. / Serus in caelum redeas diuque / laetus intersis populo Quirini, / neue te nostris uitiis iniquum / ocior aura / tollat ; hic magnos potius triumphos, / hic ames dici pater atque princeps, / neu sinas Medos equitare inultos / te duce, Caesar.*

94. *Gentis humanae pater atque custos, / orte Saturno, tibi cura magni / Caesaris fatis data : tu secundo / Caesare regnes / Ille seu Parthos Latio imminentis / egerit iusto domitos triumpho / siue subiectos Orientis orae / Seras et Indos, / te minor laetum reget aequus orbem.*

95. *Serues iturum Caesarem in ultimos / orbis Britannos et iuuenum recens / examen Eois timendum / partibus Oceanoque rubro.*

96. *Hic bellum lacrimosum, hic miseram famem / pestemque a populo et principe Caesare in / Persas atque Britannos / uestra motus aget prece.*

Niphates gelé et le fleuve mède, ajouté aux fleuves des nations vaincues, roulant des flots plus humbles, et les Gélons chevauchant au dedans de la limite prescrite, en des plaines diminuées » [97] ; en 12 (9-12), le poète se refuse à célébrer les exploits d'Auguste tout en invitant Mécène à le faire lui-même, en prose : « Et toi, dans une histoire en prose, tu diras mieux, Mécène, les combats de César et, conduits la chaîne au cou par les rues, les rois menaçants naguère » [98].

Les six grandes odes romaines (1 à 6, en tout 336 vers) qui ouvrent le livre III concrétisent véritablement, selon nous, l'adhésion et même l'engagement d'Horace au programme de réformes voulues par Auguste : deux références explicites seulement, dans ces six odes, à Auguste, et plus précisément à l'annonce de sa future apothéose : « Et entre eux (Pollux et Hercule) Auguste sera couché, buvant, de ses lèvres pourprées, le nectar » [99] évoquée en III, 3, 11-12, ainsi qu'en III, 5, 2-4 : « ici bas Auguste sera pour nous un dieu présent quand il aura réuni à l'empire les Bretons et les Perses redoutables » [100] où il revient, une fois encore, sur les expéditions projetées… et non accomplies mais, dans les six odes romaines, considérées dès l'Antiquité comme formant pour ainsi dire un poème unique conçu comme un carmen de moribus, c'est bien l'esprit augustéen qui inspire au poète l'éloge de la vie simple et frugale, l'exaltation des vertus antiques de pietas et de fides, sans oublier la dénonciation vigoureuse de la décadence des mœurs, thème que nous retrouvons dans l'ode 24 de ce même livre III, appelant de ses vœux l'homme providentiel – bien évidemment Auguste – qui saura mettre fin à la débauche de ses concitoyens : « S'il désire voir, dans les villes, le titre de père de la patrie gravé au pied de ses statues, qu'il ose mettre le frein à une licence indomptée » [101] (III, 24, 27-29), vers qui font écho à l'accomplissement de ce souhait en IV, 15, 19-12 : « Il a mis un frein à la licence égarée hors du droit chemin de l'ordre, proscrit les fautes et rappelé les antiques façons de vivre » [102].

Six ans séparent la publication des trois premiers livres des Odes (23 av. J.-C.) de la composition du Carmen Saeculare (dix-neuf strophes sapphiques d'un total de soixante-seize vers) pour les Jeux Séculaires de 17, qui transforme de fait après la mort de Virgile (19) et qu'il le veuille ou non, Horace en poète officiel, dont le nom fut le seul ajouté à celui des magistrats et des prêtres dans les actes de la cérémonie : on peut y lire que, le troisième jour, 27 jeunes gens et 27 jeunes filles, tous de famille noble, chantèrent l'hymne à Phébus et à Diane composé par le poète pour la circonstance, dont la composition, claire et logique, mérite qu'on s'y arrête un instant : après une invocation à Apollon, et à Diane (strophes 1 et 2), au soleil (strophe 3), à

97. *… et potius noua / cantemus Augusti tropaea / Caesaris et rigidum Niphaten / Medumque flumen gentibus additum / uictis minores uoluere uertices / intraque praescriptum Gelonos / exiguis equitare campis.*

98. *… tuque pedestribus / dices historiis proelia Caesaris, / Maecenas, melius ductaque per uias / regum colla minacium.*

99. *quos inter Augustus recumbens / purpureo bibet ore nectar.*

100. *… praesens diuus habebitur / Augustus adiectis Britannis / imperio grauibusque Persis.*

101. *si quaeret pater urbium / subscribi statuis, indomitam audeat / refrenare licentiam.*

102. *et ordinem / rectum euaganti frena licentiae / iniecit emouitque culpas / et ueteres reuocauit artes.*

Ilythie, déesse de la naissance (strophes 4, 5, 6), aux Parques (strophe 7), à la Terre (strophe 8), la strophe 9 nous ramène à Apollon et à Diane, et l'ode se transforme alors en hymne à la gloire de Rome, qui fut l'œuvre des dieux sauveurs d'Énée (strophes 10, 11, 12), à la gloire d'Auguste, descendant de Vénus et d'Anchise (strophes 13, 14, 15) et s'achève par une dernière prière à Apollon et à Diane (strophes 16, 17, 18 et 19). L'image d'Auguste fournie par le Carmen Saeculare se révèle vraiment très complète : après une majestueuse périphrase désignant Auguste dans la strophe 13 : « Et ce qu'implore de vous, en vous sacrifiant des bœufs blancs, le descendant illustre d'Anchise et de Vénus, qu'il l'obtienne, supérieur à l'ennemi qui le combat, doux à l'ennemi terrassé » [103], la strophe 14 évoque les succès militaires et diplomatiques du *princeps* : « Déjà le Mède craint son bras, puissant sur terre et sur mer, et les haches albaines, déjà les Scythes, et orgueilleux naguère, les Indiens viennent le consulter comme un oracle » [104] cependant que la strophe 15 glorifie ses réformes morales : « Déjà la Bonne Foi, la Paix, l'Honneur, la Pudeur antique et la Vertu délaissée osent revenir, et l'on voit paraître la bienheureuse Abondance avec sa corne pleine » [105]. Trois strophes sur 19, 12 vers seulement sur 76, mais qui résument pleinement et habilement la politique extérieure et intérieure du *princeps*, et l'avenir radieux promis aux descendants d'Énée « à la race de Romulus, dieux, accordez richesse, postérité et gloire de toute sorte » [106] (vers 47). Malgré le refus d'Horace de devenir son secrétaire particulier, Auguste ne lui en tint pas rigueur, et après lui avoir commandé le Chant Séculaire, « il lui donna pour sujet la victoire sur les Vindélices de ses beaux-fils Tibère et Drusus : c'est pourquoi il le poussa à ajouter, longtemps après – exactement dix ans – un quatrième livre aux trois livres d'Odes existants » (Suétone, *Vita Horati*, 9-10) et ce, malgré les réticences du poète qui estimait avoir pris congé de la poésie lyrique avec le célèbre adieu de III, 30 : « J'ai élevé un monument plus durable que le bronze » [107] où Horace affirme sa certitude de passer à la postérité ; mais, devenu ami intime du *princeps*, dont il évoque « le retour enfin obtenu du vaillant Auguste » [108] en IV, 2, 42-43 après l'expédition contre les Sygambres de 16 av. J.-C., il ne pouvait décemment pas se dérober et lui a dédié, outre les odes 5 et 15 où il s'adresse clairement à lui, les épinicies 4 et 14 où, tout en célébrant les victoires de Drusus sur les Vindélices (4) et celle de Tibère sur les Rètes (14), il glorifie naturellement celui qui a initié ces succès : s'il se contente d'une simple allusion dans l'ode 4 (25-28, quatre vers seulement sur les 76 que compte l'ode : « Il ont appris ce que pouvaient une intelligence, un caractère pieusement cultivé dans un intérieur béni des dieux, ce

103. *quaeque uos bobus ueneratur albis / clarus Anchisae Venerisque sanguis, / impetret, bellante prior, iacentem / lenis in hostem.*

104. *Iam mari terraque manus potentis / Medus Albanasque timet securis ; / iam Scythae responsa petunt, superbi / nuper et Indi.*

105. *Iam Fides et Pax et Honor Pudorque / priscus et neglecta redire Virtus / audet apparetque beata pleno / Copia cornu.*

106. *Romulae genti date remque prolemque / et decus omne.*

107. *Exegi monumentum aere perennius.*

108. *... super impetrato / fortis Augusti reditu.*

que pouvait le cœur d'Auguste, paternel pour l'enfance des Nérons » [109] dans l'ode 14, il se montre beaucoup plus enthousiaste dans son éloge d'Auguste, qui couvre les cinq dernières strophes, soit vingt vers sur les 52 que compte la pièce : « De toi (Auguste) venaient les troupes, de toi les plans, de toi les dieux, acquis à ta cause. Car, pour toi, au jour où Alexandrie suppliante t'ouvrit ses portes et son palais déserté, la fortune prospère a, au bout de trois lustres, ramené l'heureuse issue d'une guerre, et à l'achèvement des campagnes ordonnées par toi, assigné la gloire et l'honneur souhaité. Ils t'admirent, le Cantabre jusqu'ici indompté, le Mède et l'Indien, ils t'admirent, les Scythes, qui errent débandés, ô vivante sauvegarde de l'Italie et de Rome souveraine ! Ils t'obéissent, le Nil et l'Ister qui cachent l'origine de leurs sources, et le Tigre impétueux, et l'Océan peuplé de monstres, qui couvre de son fracas les lointains Bretons, et le sol de la Gaule qui ne craint pas la tombe, et celui de la rude Hibérie ; devant toi les Sygambres, qui font du carnage leur joie, déposent leurs armes, ils te révèrent » [110].

Les odes 5 (40 vers) et 15 (32 vers), les deux seules où le poète s'adresse directement à Auguste sur un ton affectueux pour la cinquième, plus solennel pour la quinzième, sont, bien évidemment, les plus significatives pour l'image qu'entend donner Horace du *princeps* dont il est devenu l'intime : Auguste y est qualifié de « gardien excellent de la race de Romulus » (5, 1-2), de « bon chef » (5, 3-37), ou encore de « gardien de l'État » (15, 17) et les deux pièces mettent encore en valeur l'ensemble des thèmes développés dans les œuvres précédentes et en particulier dans le Carmen Saeculare : paix sur terre et sur mer, même si tous les ennemis (Parthes, Scythes, Germains, Bretons) ne sont pas encore domptés – l'allusion à la fermeture du « temple, libre de guerre, de Janus Quirinien » (15, 8-9) est à cet égard explicite – restauration des valeurs morales et familiales, exaltation de l'impérialisme romain qui a porté « la renommé de l'empire et sa majesté de l'Hespérie, où le soleil se couche, aux lieux où il se lève » [111] (15, 14-16) dans la continuité de la légende troyenne « Nous chanterons, à la façon de nos pères, les chefs qui ont vécu vaillants, et Troie, et Anchise, et la postérité de la fécondante Vénus » [112] (15, 29-32). La différence de ton, ainsi que l'unité de fond, ont été bien caractérisées par J. Perret : « La vie rurale, les délassements d'une fête d'amis, l'effusion du sentiment, l'inspiration nationale se trouvent, dans l'élégie V, liés en une seule gerbe… après deux mille ans, Horace nous rend immédiatement sensible ce qui pouvait être sur le plan personnel le

109. *sensere quid mens rite, quid indoles / nutrita faustis sub penetralibus / posset, quid Augusti paternus / in pueros animus Nerones.*

110. *te copias, te consilium et tuos / praebente diuos. Nam tibi quo die / portus Alexandrea supplex / et uacuam patefecit aulam,*

Fortuna lustro prospera tertio / belli secundos reddidit exitus / laudemque et optatum peractis / imperiis decus adrogauit Te Cantaber non ante domabilis / Medusque et Indus, te profugus Scythes / miratur, o tutela praesens / Italiae dominaeque Romae ;

Te fontium qui celat origines / Nilusque et Hister, te rapidus Tigris / te beluosus qui remotis / obstrepit Oceanus Britannis, te non pauentis funera Galliae / duraeque tellus audit Hiberiae, / te caede gaudentes Sygambri / conpositis uenerantur armis.

111. *porrecta maiestas ad ortus / solis ab Hesperio cubili.*

112. *uirtute functos more patrum duces / Lydis remixto carmine tibiis / Troiamque et Anchisen et almae / progeniem Veneris canemus.*

rayonnement du prince et l'attachement des Romains à celui qui était leur salut » [113] écrit J. Perret au sujet de l'ode 5 ; « On ne portera pas le même jugement sur la dernière ode du livre, la quinzième ; elle est évidemment beaucoup plus solennelle que l'autre, la cinquième dont nous avons parlé, mais, comme l'ode 5, elle développe les thèmes horatiens par excellence, l'éloge de la paix, du loisir actif qu'institue pour tous, par sa seule présence, la personne du prince… Visions de fécondité, processions d'enfants, de mères, évocation du passé troyen, lumière d'un monde libéré, impression d'une félicité contenue, le poème répond à peu près à ce que nous présentent, dans l'ordre plastique, les reliefs contemporains de l'Ara Pacis » [114].

Auguste occupe une place restreinte dans le livre I des *Épîtres*, publié vers la fin de l'année 20, néanmoins six allusions plus ou moins détaillées (I, 3,2 et 7 ; 13, 2 ; 16, 29 ; I, 5, 9, 12, 28 ; 13, 18) évoquent le plus souvent les campagnes en Espagne et en Orient, en rappelant les thèmes impérialistes des odes et du Carmen Saeculare, d'autant que beaucoup de destinataires de ces épîtres sont de jeunes nobles faisant partie de l'entourage de Tibère : les références au *princeps* vont de la simple mention à ce que F. Villeneuve qualifie de « bulletin triomphal des derniers succès d'Auguste et de ses lieutenants » [115] : « Afin, pourtant, que tu n'ignores pas où en sont les affaires de Rome, le Cantabre a succombé à la valeur d'Agrippa, et l'Arménien à celle de Claudius Néron. Phraatès a accepté, à genoux, la loi et la domination de César. L'Abondance dorée déverse les moissons sur l'Italie, à pleine corne » [116] (I, 12, 25-29).

Contemporaine des odes à Auguste du quatrième livre des Odes, la longue épître II, 1 (270 vers) est elle aussi dédiée au *princeps*, sur sa demande si l'on en croit Suétone : « À la lecture de certaines épîtres, il se plaignit de n'y trouver aucune allusion à sa personne et il écrivit : "Sache que je t'en veux à la pensée que dans la plupart des œuvres de ce genre tu ne m'accordes pas la préférence de tes dédicaces. Redoutes-tu par hasard que la postérité juge déshonorants les liens de familiarité entre nous ?" » Les dix-sept premiers vers résument, une fois encore, la mission attribuée à Auguste : « Toi qui portes seul le poids de si nombreuses et si grandes affaires » [117] (1) en politique extérieure : « Que tu protèges la puissance italienne par les armes » [118] (2) comme en politique intérieure : « Que tu lui donnes la parure des mœurs, que tu la redresses par les lois » [119] (2-3) cependant que les comparaisons entre le *princeps* et Romulus, ainsi qu'avec Bacchus, les Dioscures et Hercule, tournent à l'avantage d'Auguste considéré comme un dieu de son vivant : « Nous dressons des autels pour y jurer par ta divinité, avouant que jamais rien ne paraîtra, que jamais rien n'a paru de tel » [120] (16-17) et

113. J. Perret, *Horace*, Paris, Hatier, p. 176.
114. J. Perret, *Horace*, Paris, Hatier, p. 177.
115. Fr. Villeneuve, *Horace, Épîtres*, Paris, Les Belles Lettres, 1964, p. 15.
116. *Ne tamen ignores quo sit Romana loco res : / Cantaber Agrippae, Claudi uirtute Neronis / Armenius cecidit ; ius imperiumque Prahates / Caesaris accepit genibus minor ; aurea fruges / Italiae pleno defundit Copia cornu*
117. *cum tot sustineas et tanta negotia solus.*
118. *res Italas armis tuteris…*
119. *… moribus ornes, / legibus emendes.*
120. *iurandasque tuum per numen ponimus aras, / nil oriturum alias, nil ortum tale fatentes.*

reconnu à sa juste valeur par son peuple : « Mais ton peuple, sage et juste en cela seulement qu'il te préfère à tous nos chefs et à tous ceux des Grecs » [121] (19-20) ; à la fin de l'épître, tout en arguant de son incapacité à chanter les exploits d'Auguste sur le mode épique, Horace réussit néanmoins à dresser un ultime bilan de la politique extérieure du *princeps* : « Raconter de grands faits, décrire les contrées, les fleuves, les citadelles posées sur les monts, les royaumes barbares, les guerres terminées sous tes auspices par toute la terre, les portes refermées sur Janus gardien de la paix, Rome faisant sous ton principat trembler le Parthe » [122] (II, 1, 251-256), vers qui trouvent un écho en *Res Gestae* 13 : « Le temple de Janus Quirinus, que nos ancêtres voulurent laisser fermé lorsque dans tout l'empire la paix avait été rétablie sur terre et sur mer par des victoires, n'avait été fermé que deux fois depuis la fondation de Rome jusqu'à ma naissance ; pendant mon principat le sénat a décidé de la fermer trois fois » [123].

Cette épître II, 1 marque ainsi, avec les odes 5 et 15 du livre IV le point d'aboutissement de l'évolution horatienne, commencée, non sans réticences, avec la victoire d'Octave à Actium, et poursuivie, non sans réserves, jusqu'à l'engagement décisif des Odes romaines du livre III et surtout du *Carmen Saeculare*, que prolongent tout naturellement le quatrième livre des Odes et l'épître à Auguste : on mesure le chemin parcouru par le combattant malheureux de Philippes pour rallier Octave et devenir progressivement, par l'entremise de Mécène dans un premier temps, puis sans avoir besoin d'intermédiaire dans un second, l'ami intime d'Auguste, et céder à ses pressions, certes amicales, sans nul doute insistantes, et en tout cas plus difficiles à repousser que celles de Mécène : singulière évolution, assurément, que celle de notre poète, homme sensible, susceptible, voire ombrageux, passionnément épris de son indépendance, constamment jaloux de sa liberté de créateur, toujours parfaitement conscient de son immense talent.

* *
*

Parvenus au terme de notre étude, après avoir analysé l'image d'Auguste proposée par Virgile, Ovide et Horace – nous avons laissé de côté les deux élégiaques, Properce (47-15) parce qu'il n'exalte vraiment Octave que dans l'élégie IV, 6 consacrée à la victoire du *princeps* à Actium, se contentant de quelques brèves allusions dans les trois premiers livres de ses *Élégies*, Tibulle (54-19) parce qu'il n'a jamais pu ou voulu mentionner le nom d'Auguste, même lorsqu'il avait l'occasion en II, 5, 57-60 de glorifier, avec le destin de Rome appelée à dominer le monde, celui qui était l'un des principaux auteurs de ce destin – nous voudrions souligner l'unité de ces

121. *Sed tuus hic populus sapiens et iustus in uno / te nostris ducibus, te Grais anteferendo.*

122. *res componere gestas terrarumque situs et flumina dicere et arces montibus impositas et barbara regna tuisque auspiciis totum confecta duella per orbem, claustraque custodem pacis cohibentia Ianum et formidatam Parthis te principe Romam.*

123. *Ianum Quirinum, quem clausum esse maiores nostri uoluerunt cum per totum imperium populi Romani terra marique esset parta uictoriis pax, cum, priusquam nascerer, a condita urbe bis omnino clausum fuisse prodatur memoriae, ter me principe senatus claudendum esse censuit.*

images dans leur diversité : malgré la variété des genres littéraires (épopée, lyrisme, élégie, poésie didactique) malgré les différences de sensibilité et d'esthétique, nos trois poètes ont célébré avec lucidité toujours, ferveur souvent, enthousiasme parfois, Auguste en tant que nouveau fondateur de Rome, restaurateur de la paix intérieure et extérieure, réformateur des lois et des mœurs, réconciliateur des valeurs orientales et occidentales ; ici se pose une question que nous ne voulons pas éluder, même si nous n'avons pas la réponse : peut-on (doit-on) mettre en doute la sincérité de nos poètes ? Adhéraient-ils vraiment, en leur for intérieur, à l'idéologie dont Auguste et Mécène leur demandaient, avec plus ou moins d'insistance, de se faire les propagandistes ? Nous n'en avons aucune certitude, et les critiques en ont parfois douté, surtout en ce qui concerne Horace, mais, en fin de compte, la réponse importe peu : quel qu'ait pu être leur sentiment personnel, l'image que Virgile, Ovide et Horace, témoins privilégiés de leur temps, ont laissée du *princeps* s'avère plutôt juste, d'autant qu'elle se trouve corroborée par les historiens postérieurs du premier (Velleius Paterculus) et du deuxième siècle (Dion Cassius et Florus).

Dans un récent article [124], nous avons déjà eu l'occasion de constater que « les historiens ne savent pas toujours demander aux poètes les renseignements que ceux-ci peuvent parfois leur donner » c'est pourquoi nous ne devons pas négliger le témoignage des poètes du Ier siècle av. J.-C. concernant Auguste et le régime augustéen puisque les livres 127-142 de l'*Histoire romaine* de Tite-Live, seul historien contemporain du principat d'Auguste, relatifs au règne de celui-ci, si l'on en croit les résumés des *Periochae*, ne sont malheureusement pas parvenus jusqu'à nous.

124. A. Foulon, « Quand les poètes écrivent l'histoire : la carrière politique et militaire de Valerius Messala Corvinus d'après les poètes du Corpus Tibullianum », dans M. Ledentu (éd.), *Hommages au professeur Guy Achard*, Lyon, Université Jean-Moulin, 2007, p. 175-186.